

Formation : Droit des affaires pour non-juristes

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. DOA

Prix : 1590 € H.T.

★★★★☆ 4,8 / 5

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

Ce cours vous apportera les connaissances essentielles en matière de droit des sociétés et de droit des contrats. Il vous permettra d'identifier les cas dans lesquels votre responsabilité personnelle et celle de votre entreprise pourraient être engagées.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Acquérir les connaissances essentielles en matière de droit des sociétés
- ✓ Connaître les différentes formes juridiques d'entreprise
- ✓ Maîtriser les grands types de contrats
- ✓ Rédiger les clauses contractuelles usuelles
- ✓ Évaluer la mise en jeu de la responsabilité personnelle du dirigeant

Public concerné

Cadres non-juriste, créateurs d'entreprise, collaborateurs de service comptable et contentieux, responsables administratif et financier.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Cadres non-juriste, créateurs d'entreprise, collaborateurs de service comptable et contentieux, responsables administratif et financier.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Connaître les aspects généraux du droit des affaires

- Sources du droit des affaires.
- Particularités du droit des affaires.

2 Choisir une forme juridique d'entreprise

- Le contrat de société et la notion de personne morale.
- Les critères de choix d'une forme juridique d'entreprise.
- Avantages et inconvénients des principaux cadres juridiques : SA, SAS, SARL, EURL, SNC, etc.
- Le rôle et les pouvoirs des organes de contrôle et de direction.

Exercice

Réflexion de groupe et échange quant aux différentes formes juridiques d'entreprise.

3 Maîtriser les grands types de contrats

- Le mandat commercial.
- La vente commerciale.
- Le contrat de distribution, de vente, de publicité...

4 Négocier et formaliser le contrat

- La période précontractuelle : engagements et responsabilités.
- Les précautions à prendre lors de la formation du contrat.
- L'analyse de l'offre et l'acceptation.
- L'expression du consentement.
- La rédaction du contrat : les clauses les plus utilisées.

Travaux pratiques

Rédaction de clauses contractuelles usuelles.

5 Exécuter le contrat commercial : les obligations

- La réalisation de l'objet du contrat.
- Le transfert de propriété et de risques.
- Les différentes natures d'obligations (obligation de moyen et obligation de résultat).
- Le transfert des obligations.
- Le vice caché.

Etude de cas

Cas pratique à résoudre par les stagiaires en matière de contrat commercial.

6 Anticiper et résoudre des situations de conflit

- Cas d'inexécution des contrats.
- Eviter la rupture abusive des relations commerciales.
- Résolution d'un conflit à l'amiable.
- Mettre en oeuvre une action judiciaire.

Exercice

Réflexion de groupe et échange à partir de cas réels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

7 La responsabilité de la personne morale, du dirigeant et du salarié

- La responsabilité pénale de l'entreprise.
- Les cas de responsabilité personnelle.
- La responsabilité des administrateurs.

Etude de cas

Réalisation d'un cas pratique relatif à la mise en jeu de la responsabilité personnelle du dirigeant.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 18 juin, 1 oct., 23 nov.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 18 juin, 1 oct., 23 nov.